

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Bandraboua
Situation Géographique	Commune de Bandraboua
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) | <input type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes | <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophile | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés) | |

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Zone humide à l'état relictuel située en plaine littorale dans le village de Bandraboua au nord de la baie de Longoni dont les limites ont reculé sous l'avancée de l'urbanisation.

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	25,27 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	1,549 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	25,27 ha
Description des milieux :	Reliquat de zone humide en plaine littorale globalement modifiée par l'homme.



BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :	Longoni
Climat (classes de climat) :	Climat tropical humide insulaire Zone pluvieuse : 1300 à 1800 mm/an en moyenne
Météo (station de météo de référence) :	Longoni
Hydrologie (régime) :	Régime pluviométrique subtropical
Occupation des sols / Activités dominantes	
Milieu urbain dominant sur la zone ; reliques de forêts naturelles. Milieux forestiers naturels en tête de bassin versant : Crêtes du Nord	

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Agriculture Urbanisation Infrastructure routière	Habitats humains Canaux de drainage Dépôts, remblais	Directe <input checked="" type="checkbox"/>
		Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

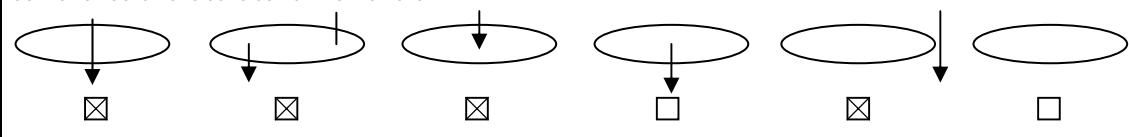
Régime hydrique

Entrée d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/> Mer/océan	<input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Eaux de crues	<input checked="" type="checkbox"/> Nappe phréatique
	<input type="checkbox"/> Source	<input checked="" type="checkbox"/> Pluies	<input type="checkbox"/> Artificielle	
et permanence d'entrée d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/> Permanente	<input type="checkbox"/> Saisonnière	<input type="checkbox"/> Temporaire/intermittente	
Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :	Mro oua Nyombe			

Sortie d'eau :	<input type="checkbox"/> Aucune	<input checked="" type="checkbox"/> Permanente	<input type="checkbox"/> Intermittente	<input type="checkbox"/> Artificielle
Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :	Exutoire Mro oua Nyombe			
Inondabilité :	<input type="checkbox"/> Jamais inondé	<input type="checkbox"/> Exceptionnellement inondé	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement inondé	
	<input type="checkbox"/> Toujours inondé			

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement



Diagnostic fonctionnel :	
Zones d'eau libre	
Milieux humides : Arrière -mangrove ; Mangrove	
Principal facteur d'influence :	Météorologie : régime des précipitations Exondement de certaines parties de la zone par des canaux de drainage.

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :	
Hydrologie : Rôle naturel de protection contre l'érosion.	
Hydrobiologie:lieu de refuge et de reproduction faune terrestre et marine	
Agriculture : cultures vivrières	
Principal facteur d'influence :	Extension des constructions sur la zone.

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)	
Intérêt hydrobiologique : à compléter	
Intérêt floristique modéré à faible	
Intérêt faunistique : à compléter	
Principal facteur d'influence :	Drainage de la zone par les canaux .

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :	
Domaine public maritime. Propriétés privées	
Régime forestier, loi sur l'eau.	

GESTION

Plan de gestion élaboré	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Date de réalisation :		Date de mise en œuvre :
Objectifs du plan de gestion :		
Gestionnaire du site :		

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life



Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) , régime forestier, loi sur l'eau
 Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte
 Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont . Rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière -mangrove.

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction et l'alimentation de la faune marine et terrestre.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Présence de groupements de végétaux indigènes

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu fortement dégradé.

Menaces : Fragmentation de la zone provoquée par le déboisement au profit des cultures vivrières et des constructions.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences de l'abattage des arbres provoquant érosion et disparition des milieux naturels.

DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Bandraboua	97602

Coordonnées Universal Transverse Mercator X	Altitude (en m)	Superficie (en ha)
513 387	8594 954	2 m

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou



INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Bandraboua



▲ Exutoire Mro oua Nyombe



▲ Bandraboua vue générale



▲ Erosion



▲ Urbanisation littorale



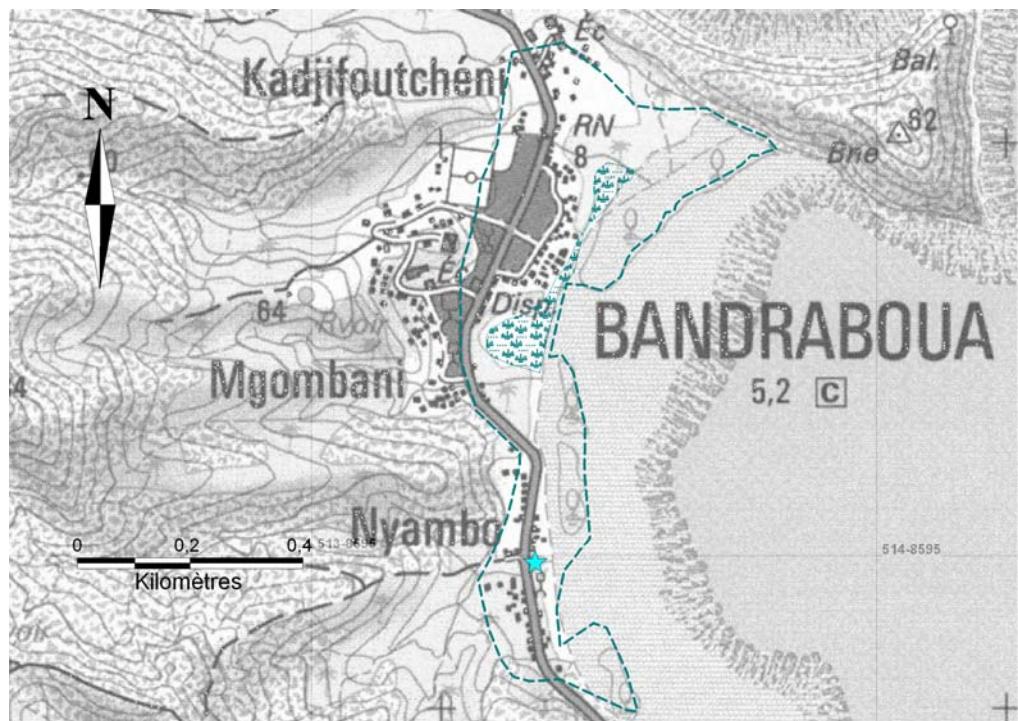
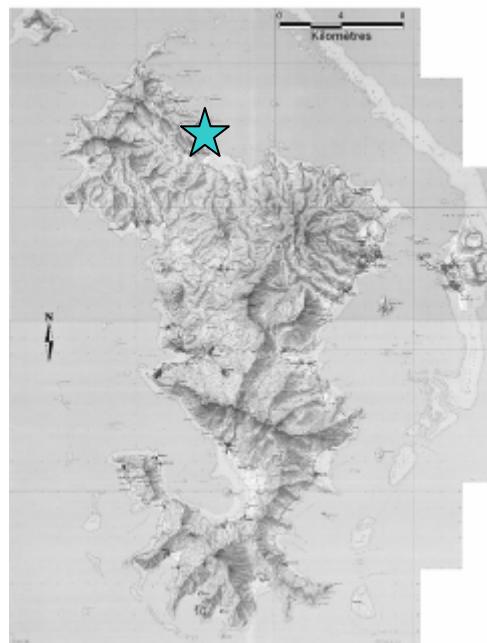
Crédit photo : CBNM



INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Bandraboua



D'après carte IGN 1/250



INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

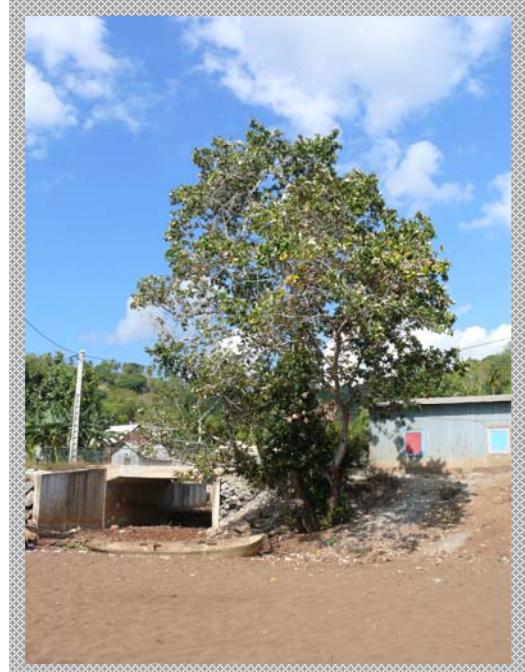
INVENTAIRE FLORISTIQUE

Bandraboua

- Zone humide située en zone urbaine sur la commune de Bandraboua au nord de la baie de Longoni p (cf fiches Dzoumonyé, Bouyouni et Longoni). Délimité au nord-est par la pointe de Bandraboua et à l'ouest par la RN1, l'espace est traversé par 5 cours d'eau classés comme permanents dont le Mro oua Nyombé, mais dans les faits tous asséchés durant l'hiver austral probablement consécutivement aux différents aménagements anthropiques de la zone.
- Zone humide définie par un reliquat de complexe marécageux littoral très fragmenté .
- Arrière mangrove : milieu à l'état relictuel devenu pratiquement inexistant au sud de la zone en raison du développement de l'urbanisation: on observe un individu isolé de *Heritiera littoralis* et un de *Thepesia populnea* à l'embouchure du Mro oua Nyombe ; quelques tâches à *Ipomoea pes-caprae* révèlent un ancien cordon dunaire. ; au centre, l'espace se caractérise par un pré salé à *Sporobolus virginicus* associé à *Ipomoea pes-caprae* séparé par une canalisation des eaux usées. Au nord un important remblai effectué pour la mise en place d'un stade a remplacé l'arrière mangrove. Le reste de la zone est occupée par des cultures de bananiers auxquels se mêlent quelques individus d'*Heritiera littoralis*, de *Ficus sycomorus*, de manguiers *Mangifera indica*, badamiers *Terminalia catappa* et *Ehretia cymosa*. *Ipomoea pes-caprae* est présente ponctuellement. La plage est soumise à un phénomène d'érosion assez important. En amont du réseau routier les plaines sont urbanisées.



▲ Pré salé à *Sporobolus virginicus* et *Ipomoea pes caprae*



▲ Individu isolé de *Heritiera littoralis*

- Eléments faunistiques : importance de l'avifaune et de la faune marine en zone littorale. A compléter
- D'une manière générale le milieu est fortement dégradé ce qui engendre une perturbation du fonctionnement et des équilibres naturels. Outre la fragmentation et la disparition du milieu, des dépôts sauvages sont constatés sur toute la partie nord ce qui nécessiterait des opérations de nettoyage.
- Afin de conserver le caractère de zone humide et de lutter contre le phénomène d'érosion, des opérations de reboisement en zone littorale et sur les berges, permettraient de rétablir au moins en partie les fonctionnalités de cette zone humide, aujourd'hui très fortement dégradée.

ILE DE MAYOTTE



Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN								
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]								
Coordinateur : V. Bouillet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Bouillet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F.Picot, M.Mchangama, B.A.Sifari]								
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	RARÉFACTION	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE
Acacia auriculiformis A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	C	0	4		i
Acampe pachyglossa Rchb. f.	Orchidaceae		I	C	0	X		+
Albizia lebbeck (L.) Benth.	Fabaceae	bunwara	X	CC	0	5		+
Alternanthera sessilis (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		I	AC	0	X		r
Ananas comosus (L.) Merr.	Bromeliaceae	Mnananasi bole	Q	C	0			+
Artocarpus heterophyllus Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	CC	0	2		1
Avicennia marina (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Msiri	I	CC	0	X		1
Bambusa vulgaris Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC	0			1
Barringtonia racemosa (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC	0	X		r
Cocos nucifera L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC	0			1
Colubrina asiatica (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC	0	X		+
Commelinia diffusa Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	I	C	0	X		r
Dendrolobium umbellatum (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	I	C	0	X		r
Derris trifoliata Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	I	PC	0	X		+
Erythrina fusca Lour.	Fabaceae		I	C	0	X		r
Ficus lutea Vahl	Moraceae		I	AC	0	X		r
Ficus sycomorus L.	Moraceae		I	C	0	X		1
Heritiera littoralis Aiton	Malvaceae		I	AC	0	X		+
Hibiscus tiliaceus L.	Malvaceae		I	AC	0	X		2
Ipomoea pes-caprae (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	0	X		1
Lantana camara L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		+
Mangifera indica L.	Anacardiaceae		X	CC	0	3		2
Musa x paradisiaca L.	Musaceae		Q	CC	0			2
Nephrolepis biserrata (Sw.) Schott	Davalliaceae	Pinza godany	I	CC	0	X		+
Pandanus mayotteensis H. St.John	Pandanaceae	Sari mlua	I	PC	Y	X		r
Phoenix reclinata Jacq.	Arecaceae		I	C	0	X		r
Prema serratifolia L.	Lamiaceae		I	CC	0	X		+
Saba comorensis (Bojer) Pichon	Apocynaceae		I	CC	0	X		+
Saccharum officinarum L.	Poaceae		Q	C	0			+
Senna singueana (Delile) Lock	Fabaceae	Mri mbuzi	Z	C	0			r
Tabernaemontana coffeoides Bojer ex A. DC.	Apocynaceae		I	PC	GCS	X		i
Terminalia catappa L.	Combretaceae		I	C	0	X		2
Thespesia populnea (L.) Sol. ex Corrêa	Malvaceae		I	CC	0	X		+
Typhonodorum lindleyanum Schott	Araceae		I	AC	0	X		r

Légende

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 % < 5 %
 2 : 5% < 25 %

Statut :
 I : indigène
 K : cryptogène
 Q : cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores

